

# LA VIE DE LA RÉGION PARISIENNE

PENDANT LA RÉNOVATION

## Le quartier des Halles ne doit pas connaître des années de léthargie

QUINZE à vingt ans, c'est le temps qu'il faudra, selon les évaluations de l'administration, pour achever la rénovation et la restauration du quartier des Halles. Mais c'est dans quelques mois — fin 1968, début 1969 — que les grossistes en fruits et légumes, beurre, œufs, fromages, poissons et crustacés, partiront s'installer à Rungis, laissant derrière eux un grand vide.

Des chantiers pourraient, certes, s'ouvrir rapidement (construction, par exemple, de la grande bibliothèque sur le plateau Beaubourg et la station de métro express régional), mais ils n'empêcheraient pas le reste du quartier de devenir un « no man's land », une zone morte.

Cette perspective inquiète, à juste titre, le préfet

Six au moins des douze pavillons des Halles se videront début 1969, probablement au mois de février. C'est à peu près à la même époque que les grossistes libéreront les locaux qu'ils occupent, bureaux et réserves. Ils sont, au total, au nombre de douze cents.

Jamais un quartier aussi vivant et aussi dense n'a été promis à un tel bouleversement. En attendant la mise en service des premiers équipements

### Le premier pôle culturel du quartier

Négliger de maintenir, pendant cette période, un minimum de vie pourrait, selon M. Grumbach, compromettre le succès final de l'opération dans son ensemble. Le plan de M. Grumbach porte exclusivement sur cette période transitoire. Il ne s'agit pas, en effet, d'un projet d'aménagement donnant une vision définitive du futur quartier lorsque sa rénovation sera terminée. Sa démarche se situe bien avant dans le temps; elle ne s'exprime pas en termes d'architecture. M. Grumbach entend essentiellement conjurer le risque d'une dégénérescence du tissu urbain en y greffant, sans retard, de multiples germes d'activités qui, en se développant, combleront progressivement le vide laissé par les grossistes.

La tactique qu'il propose est relativement simple; elle pourrait être menée à bien avec des moyens relativement réduits.

Il suffirait, estime-t-il, d'acquiescer un certain nombre de locaux en des points sensibles du quartier. Là s'installeraient des expositions, des boutiques de mode, des métiers d'art, des artisans. L'action de départ immédiate, suggère l'architecte,

### Invitation à la flânerie

Ainsi se tisserait tout un réseau d'échanges entre les quatre points cardinaux du quartier engendrant une activité suffisante pour éviter la disparition brutale des petits com-

à construire, la vie pourrait s'arrêter à peu près complètement pendant de longs mois, sinon pendant plusieurs années.

Actuellement, un seul emplacement, le plateau Beaubourg, offre immédiatement des possibilités de construire. Partout ailleurs, à l'exception toutefois des pavillons, la prise de possession des terrains et des immeubles exigera des délais plus ou moins longs.

pourrait être l'acquisition d'un immeuble chargé d'histoire: par exemple celui de la rue de la Ferronnerie qui fut le théâtre de l'assassinat d'Henri IV. Percé d'arcades aménageables débouchant sur le square et la fontaine des Innocents, cet immeuble, qui a la particularité d'être l'édifice ancien le plus long de Paris, pourrait, dès à présent, abriter, en rez-de-chaussée, des expositions.

Ce serait le premier pôle culturel du quartier donnant naissance à une animation nouvelle à ses abords immédiats (square des Innocents, rue de la Ferronnerie et place Saint-Opportune, où se situera ultérieurement l'accès au métro express régional). Dans une deuxième phase, dès le départ des grossistes, la rue Saint-Honoré, le parvis de Saint-Eustache et la place de la Petite-Truanderie deviendraient aussi des pôles d'attraction ayant leur personnalité propre grâce à l'utilisation de quelques locaux judicieusement choisis. Quelques mois après, les six pavillons de Baltard libérés les premiers pourraient être affectés à de grandes manifestations culturelles.

merces, irrémédiablement condamnés à la mort lente si rien ne remplace le marché de gros. Il ne s'agit pas de contrôler des immeubles entiers, et encore moins des îlots complets,

de Paris. Celui-ci n'a cessé, au cours des derniers mois, d'insister sur cet aspect du problème.

Il s'agit donc, sans attendre l'achèvement des premiers ouvrages et des premiers immeubles neufs, de favoriser un courant d'activités de substitution qui permettraient au quartier de traverser, sans trop d'inconvénients, cette phase délicate de sa mutation.

Tel est le sens des recherches réalisées par un très jeune architecte, M. Antoine Grumbach, pour le compte du ministère des affaires culturelles. Dans le rapport qu'il a remis récemment à M. Doublet, M. Max Stern, chargé de mission auprès du préfet de Paris, a repris l'essentiel des propositions de M. Grumbach.

mais seulement d'entretenir un « spectacle » au niveau de la rue. Dans ce but, un soin tout particulier devrait être apporté, note M. Stern, à la mise en valeur des cheminements reliant ces différents pôles d'attraction. Grâce aux « techniques d'ambiance » et à une utilisation judicieuse du « mobilier urbain » (éclairage public, pavage des rues et des trottoirs, signalisation, kiosques à journaux, marchandes de fleurs, bancs, arrêts d'autobus, boîtes aux lettres, etc.), le piéton serait constamment invité à la promenade et à la flânerie.

M. Grumbach va plus loin encore. Aux emplacements qui seront prévus pour certains équipements, il conviendrait, selon lui, de ne pas attendre la construction du bâtiment définitif pour créer des habitudes et « marquer le territoire ». Sur tel ou tel terrain, destiné à un théâtre ou à une maison des jeunes, il faut, dit-il, aménager, dès aujourd'hui, par exemple, une arène sommaire sur laquelle de petites troupes théâtrales ou les petits ensembles musicaux viendraient se produire. Les artères avoisinantes profiteraient de ces activités.

De même, pour doter rapidement le cœur de Paris d'un centre d'art contemporain ou d'une école des arts plastiques, avant la construction toujours hypothétique et plus ou moins lointaine d'un bâtiment neuf et définitif, il serait possible de les installer sous forme de salles ou d'ateliers de 200 mètres carrés chacun dispersés dans le tissu urbain existant.

On pourrait aussi utiliser, comme l'on déjà suggéré deux architectes, Alicia et Hiéronim Listowski, les pavillons de Baltard. Tout récemment, M. Malraux, ministre d'Etat chargé des affaires culturelles, aurait pris en considération les propositions de M. Grumbach, et il envisagerait d'affecter le pavillon n° 6 des Halles à la nouvelle école d'architecture, dont l'implantation, dans ce quartier, semblait de plus en plus incertaine. Une des ailes de la Bourse de commerce servirait, en outre, à reloger les élèves des arts décoratifs.

Cela suppose que l'organisme rénovateur ne se préoccupe plus seulement des surfaces et des volumes, mais aussi de ce qui se passe dans le quartier. Il deviendrait le gestionnaire d'un ensemble urbain, un agent d'incitation épaulant les initiatives dignes d'intérêt, s'occupant aussi bien de la publicité, des troupes théâtrales que des expositions.

Ce serait une façon entièrement nouvelle d'amorcer la rénovation d'un quartier avec le souci d'atténuer les traumatismes inévitables que provoque toute mutation. Ce serait aussi une façon de n'avoir pas pour règle unique les impératifs économiques et la recherche du profit, sans, pour autant, faire bon marché du patrimoine. Au contraire, l'utilisation, même transitoire, de certains terrains et immeubles éviterait la dégradation du quartier et amorcerait même une valorisation dont la Ville de Paris serait privée si, dès le départ des grossistes, on s'empressait de murer portes et fenêtres et de remplacer les vitrines par des palissades sans profit pour personne.

Il va de soi que les propositions de M. Grumbach n'ont de sens que si elles sont appliquées immédiatement. L'opération qu'il suggère pourrait en grande partie se réaliser dans des immeubles dont la destruction est d'ores et déjà exclue.

Une chose est certaine: la puissance publique dispose, aujourd'hui, des moyens nécessaires pour empêcher le quartier de sombrer dans une léthargie totale. C'est dans cet esprit que M. Stern a proposé, de son côté, l'utilisation immédiate, définitive, quand il s'agit d'immeubles dont la destruction n'est pas prévue, de tous les hôtels et meublés délaissés et acquis par la Société d'études et d'aménagement des Halles pour le relogement, après aménagement, de ménages et de personnes âgées du quartier. Ce serait un moyen de maintenir en place toute une partie de la population et de montrer que pour faire du neuf il n'est pas toujours nécessaire de tout détruire.

PIERRE TREY.